



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE DE METZ

Mardi 27 mars 2018

La Commission communale pour l'accessibilité de la Ville de Metz s'est réunie à l'Agence Inspire Metz Office de tourisme, le mardi 27 mars 2018 à 14h30, sous la présidence de Madame MIGAUD, Adjointe au Maire de Metz.

Collège des élus :

Présents : Mme Agnès MIGAUD - Adjointe au Maire

M. Guy CAMBIANICA - Adjoint au Maire

M. René DARBOIS – Adjoint au Maire

Excusée : Mme Caroline AUDOUY - Conseillère Municipale

M. Thierry GOURLOT - Conseiller Municipal

Absents : M. Jean-Louis LECOCQ - Adjoint au Maire

Mme Catherine MERGEN-MOREL - Conseillère Déléguée

Collège des représentants d'associations ou d'organismes représentant les personnes handicapées

Présents : M. Jean-Martin BERNET - Association les auxiliaires des aveugles

Mme Marie-José WERGUET - Association des sourds de Metz et de la Moselle

M. Alain DELIME - Association "Challenge Handicap et Technologie"

M. Jean-Louis LEOPOLD - Association des Paralysés de France

Mme Marie-Thérèse JELOCHA - UNAFAM

Collège des représentants d'associations ou d'organismes représentant des personnes âgées

Présents : M. Guy DUVINAGE - Conseil des seniors de la Ville de Metz

M. Denis PARIETTI - Conseil des seniors de la Ville de Metz

Excusée : Mme Marie-Agnès HOST - Conseil des seniors de la Ville de Metz

Collège des représentants des acteurs économiques

Présents : Mme Sabine BERGEROT-BROUSSE Agence Inspire Metz - Office de tourisme de Metz

Mme Bérangère SABATHE Agence Inspire Metz - Office de tourisme de Metz

M. Christian DENYS - Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle

Mme Géraldine GIORGIO - Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la

Moselle

Collège des représentants d'autres usagers de la Ville

Présents : M. Edmond Nagel - Association Metz à vélo

Mme Jennifer LOMBARD - Association Metz à vélo

Excusé : M. Hervé RIBON - Association Metz à vélo

Collège des représentants de la Commission communautaire pour l'accessibilité de Metz Métropole

Présente : Mme Huguette FOULIGNY - Présidente de la Commission communautaire pour l'accessibilité de Metz Métropole

Participaient également à cette réunion

Mme Christelle ENAUX-BOHL - Chef de la Mission Ville pour tous - Ville de Metz

Mme Virginie ZEWE - Chargée de mission seniors et handicap - Ville de Metz

M. Stéphane ANCIEN - Chargé de mission accessibilité - Ville de Metz

Introduction

Madame MIGAUD ouvre la séance en remerciant les participants d'être si nombreux à cette séance.

Lors du tour de table, présentation des nouveaux visages présents à cette séance :

- Mme Huguette FOULIGNY, Présidente de la Commission communautaire pour l'accessibilité de Metz Métropole, Maire de Noiseville, nouvellement en poste qui succède à Mme Maryline Weber,
- M. Christian DENYS présente Mme Géraldine GIORGIO, qui lui succèdera après son départ à la retraite, en septembre 2018, à la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle,
- Mme WERGNET précise qu'elle est accompagnée de deux membres de l'association des sourds de Bordeaux, présents pour voir comment fonctionne connaître la CCA de Metz.

Les points suivants de l'ordre du jour sont abordés :

Point 1 : Rapport annuel de la CCA 2017

La rédaction d'un rapport annuel de la CCA est une obligation réglementaire. Outre le bilan de l'année, ce rapport permet de formaliser l'état d'avancement de la mise en accessibilité du territoire, de capitaliser les actions, de mettre en avant les réussites, de faire remonter les difficultés et/ou les besoins et d'informer les associations et les citoyens.

Le rapport pour l'année 2017 a été écrit par la Mission ville pour tous seniors, santé et handicap et a été soumis au Conseil municipal du 22 février 2018. Il a été envoyé au représentant de l'Etat dans le département, au Président du Conseil Départemental, au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.

Il a également été transmis par mail aux membres de la CCA et, il est consultable sur le site Internet de la Ville de Metz - page accessibilité :
<https://metz.fr/pages/accessibilite/accessibilite.php>

Point 2 : Aménagements espaces publics/voiries

Zones de rencontre : rue d'Estrées et place Saint-Nicolas

La Mission Ville pour tous a été destinataire de doléances récurrentes des usagers déficients visuels concernant l'aménagement des zones de rencontre.

Ces doléances sont notamment portées par les membres de la Commission communale pour l'accessibilité de la Ville de Metz.

La réglementation en matière d'accessibilité ne définit pas précisément les dispositions techniques à appliquer dans le cadre de l'aménagement de ces zones de rencontre qui sont dépourvues des trottoirs qui servent notamment de repères pour les usagers déficients visuels.

La Mission Ville pour tous a organisé une réunion, le 22 février 2018, avec des usagers déficients visuels et des agents de la Direction de la mobilité et des espaces publics de Metz Métropole qui a la compétence voirie depuis le 1er janvier 2018.

La réunion a eu lieu sur les sites du parvis de la Cathédrale et de la place Saint-Nicolas qui ont été aménagés en zone de rencontre en 2017.

Les différents échanges ont permis d'identifier les aménagements qui permettraient notamment aux usagers déficients visuels de se déplacer dans de meilleures conditions de sécurité et d'accessibilité dans les zones de rencontre.

Un compte rendu, préalablement soumis à l'avis des usagers présents, a été formalisé et envoyé à la Direction de la mobilité et des espaces publics de Metz Métropole au mois de mars 2018.

Les principaux aménagements évoqués et proposés sont :

- La délimitation de l'espace de circulation des véhicules motorisés,
- La matérialisation de la continuité des cheminements piétons structurant qui traverse la rue,
- La mise en place d'aménagements de modération de la vitesse pour les véhicules (rampant ou ralentisseurs, à l'entrée des zones, rétrécissement de la bande de roulement, chicane).

M. CAMBIANICA précise que des "balisettes" (poteaux blancs) ont été installées place Saint-Nicolas pour répondre aux premières critiques et donner plus de sécurité aux piétons.

M. LEOPOLD constate que la règle de la priorité donnée aux piétons sur les véhicules dans les zones de rencontre, n'est pas intégrée par le grand public et que la vitesse reste élevée sur ces zones.

M. CAMBIANICA rappelle qu'une communication spécifique a déjà été effectuée dans Metz Mag et dans la presse locale et qu'il existe aux abords de ces zones des panneaux visibles, qui indiquent clairement l'entrée dans la zone de rencontre et la vitesse autorisée. De plus, de la graphie au sol est prévue pour accentuer encore cette information auprès des conducteurs.

Metz-Plage : présentation des aménagements accessibilité

Les organisateurs de Metz Plage, qui se déroulera du 15 juillet au 15 août 2018, ont sollicité la Mission Ville pour tous afin d'améliorer l'accessibilité de ce site.

Trois axes de travail sont envisagés :

- Valorisation des dispositions existantes à Metz-Plage,
- Information sur la réglementation en matière d'accessibilité,
- Préconisations pour l'accueil du public "en situation de handicap" à destination des saisonniers.

Des dispositions sont déjà existantes sur ce site :

- Entrée : enrobé à froid et platelage sur zone de sable pour accéder au site,
- Espace brumisateur : tapis de roule (tapis pvc perforé) pour constituer un cheminement non meuble sur cet espace recouvert de sable,
- Sanitaires : 2 WC adaptés pour les personnes à mobilité réduite et notamment pour les personnes qui se déplacent à l'aide d'un fauteuil roulant,
- Pique-nique : tables de pique-nique dont 2 accessibles aux personnes se déplaçant à l'aide d'un fauteuil roulant,
- Chaises : 30 chaises en pvc rigide à disposition des personnes à mobilité réduites, femmes enceintes, mise à disposition sur demande à l'accueil,
- Terrain de basket : 1 panier basket avec sol non meuble qui permet une pratique du basket à l'aide d'un fauteuil roulant.

Point 3 : Intervention auprès des scolaires

Challenge piétons 2018

Le 14ème challenge piéton de la Ville de Metz aura lieu le jeudi 7 juin 2018, place de la République.

Cette manifestation a pour objectif de réduire l'accidentalité des jeunes piétons, d'augmenter l'autonomie des enfants dans la rue et s'inscrit dans le cadre de l'Attestation de Première Éducation à la Route (A.P.E.R.) délivrée à l'école primaire.

C'est une manifestation qui ponctue une action d'éducation à la sécurité routière menée dans une quarantaine de classes messines qui bénéficient de séances théoriques à l'école puis de séances pratiques sur la piste d'éducation routière située dans le parc du Bon Pasteur à Borny.

Le challenge réunit sur une journée près de 900 enfants des classes messines de CE1 qui sont amenés à parcourir un itinéraire d'environ 2 km jalonné dans les rues de Metz et à participer aux ateliers présents sur la place de la République.

Ces ateliers ont pour but de sensibiliser les enfants dans les domaines de la sécurité et du déplacement en Ville.

Cette année, comme les 2 années précédentes un stand "déplacement des piétons déficients visuels" et un stand "handisport" seront mis en place :

- Le stand "déplacement des personnes déficientes visuelles" sera animé par l'association les auxiliaires des aveugles, l'association des chiens guides du Grand Est et la Mission Ville pour tous,
- Le stand "handisport" sera tenu par le comité départemental handisport avec une animation basket en fauteuil roulant.

M. PARIETTI suggère que des formations aux gestes qui sauvent et/ou à l'utilisation des défibrillateurs soient dispensées aux enfants lors du Challenge piétons.

Mme MIGAUD, indique que compte-tenu de l'âge des enfants (CE1 6/7 ans) qui participent au Challenge piétons, il est préférable que ce type de formation soit dispensé à des enfants plus grands (CM1/CM2) et au sein des écoles.

Mme ENAUX-BOHL précise qu'il y a 80 défibrillateurs à Metz dont la localisation est disponible sur le site Internet de la Ville. Par ailleurs, le Contrat local de santé de Metz prévoit une action "gestes de premiers secours" qui verra la mise en place de temps de sensibilisation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation de défibrillateurs auprès de la population messine.

M. DENYS remarque que le délai entre un appel aux pompiers et leurs interventions effective, peut être long, d'où la nécessité de former un maximum de personnes aux gestes de premiers secours et de mettre en place et faire connaître les différents moyens existants, comme des applications, pour prévenir des "personnes ressources" qui peuvent aider en attendant l'arrivée des pompiers.

Agnès Migaud souhaite que ce sujet soit approfondi par la CCA.

Actions de sensibilisation au handicap dans les écoles primaires

Dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées, organisée chaque année le 3 décembre, la Ville de Metz a souhaité mettre en place, en partenariat avec L'Education nationale, une semaine de sensibilisation à la différence dans 5 écoles primaires de Metz qui s'est déroulée du 11 au 15 décembre 2017.

Les interventions ont été assurées par l'association LADAPT avec comme support la Handi'malette : 1 séance de 2h avec les enfants dans la classe pour les sensibiliser à la différence et au handicap par le jeu, la musique, les films, les échanges et des mises en situation concrètes.

Les écoles qui ont bénéficié de ces rencontres sont les suivantes :

- Ecole Erckmann Chatrian 1, classes de CE2/CM1

- Ecole Les hauts de Vallières, classes de CM1/CM2
- Ecole Les bordes, classe de CE2
- Ecole Sainte-Thérèse, classe de CM2
- Ecole du Graouilly, classe de CE2

En décembre 2018, reconduction de l'action "Semaine de sensibilisation au handicap". Le programme est en cours de construction avec l'Education nationale.

Projet éducatif de territoire (PEDT) 2018 – 2021

La Mission Ville pour tous anime des groupes de travail pour construire le prochain PEDT.

Les membres de la CCA ont été invités à participer à la concertation du jeudi 5 avril 2018 portant sur la ville éducatrice inclusive, l'accueil des parents et l'accompagnement des enfants avec des besoins éducatifs particuliers.

Le PEDT présentera son plan d'actions et les projets visant à améliorer la prise en charge de l'enfant en septembre 2018.

Point 4 : Culture

Visites guidées de Metz en Joëlettes

Fruit d'un partenariat avec l'APF, l'Agence Inspire Metz - Office de tourisme et la Ville de Metz, des visites guidées de Metz en Joëlettes ont été organisées au cours de l'été 2017.

Cette initiative a reçu le Prix "Coup de coeur" de la catégorie "Culture et loisirs" du concours du réseau francophone des Villes Amies des Aînés 2017 "Bouger et agir dans sa ville!" et sera présentée lors de la prochaine journée régionale de ce réseau le 15 juin prochain à Bordeaux.

Pour 2018, ces visites sont renouvelées et augmentées puisque 9 visites sont prévues de mai à septembre avec deux nouveaux parcours.

Une vidéo de présentation du projet sera réalisée et servira pour la promotion des visites et sera projetée à Bordeaux.

Sabine Brousse rappelle que l'Agence Inspire Metz - Office de tourisme dispose du Label Handicap depuis 13 ans et que les locaux de l'OT sont équipés pour recevoir les personnes en situation de handicap : accéo, boucles magnétiques et comptoir abaissé. La visite de la Cathédrale est labélisée Handicap et l'Agence Inspire Metz - Office de tourisme œuvre pour l'accessibilité universelle de ses visites. Des visites guidées en bus avec le réseau Le Met' sont en préparation.

Madame WERGNET propose que des visites se fassent avec des interprètes en LSF, ou avec des tablettes sur lesquelles des informations pourraient être communiquées.

Fiche accessibilité pour les visites guidées

Cette démarche, initiée par les membres du Conseil des seniors du groupe de travail "mobilité", a permis de réaliser avec le concours de l'Agence Inspire Metz - Office de tourisme, une fiche accessibilité.

Des membres du Conseil des seniors ont effectué avec un guide de l'Office de tourisme une visite guidée en situation concrète et ont pris des notes afin de renseigner la fiche accessibilité. Cette fiche donne des informations qui permettent aux personnes souhaitant participer à une visite guidée de se positionner sur leur capacité à la faire. Cette action permet aussi d'identifier les aménagements à réaliser pour rendre les visites davantage accessibles à tout public.

La fiche sera mise à la disposition du public à l'accueil de l'Agence Inspire Metz Office de tourisme. A ce jour, le circuit "Les Isles Cathédrale" a bénéficié de ce diagnostic.

Deux autres circuits sont prévus en juin 2018 : "Colline Sainte-Croix" et "Remparts/Porte des Allemands".

Convention de partenariat avec le Centre Pompidou-Metz

En 2016, une convention de partenariat de 3 ans a été établie entre le Centre Pompidou-Metz et la Ville de Metz. L'objectif est de permettre l'accès à l'art au plus large public et notamment aux personnes (seniors et/ou handicapées) plus isolées et/ou qui ne se déplaceraient pas sans l'aide d'un tiers ou de moyens adaptés.

La visites suivantes sont prévues en 2018 :

- Handicap auditif "L'aventure de la couleur" le 16 septembre
- Handicap visuel "Couples Modernes" le 6 décembre
- Handicap moteur "Couples Modernes" (date à définir)

Point 5 : Projets en cours

Semaine européenne de la mobilité

Cette semaine se déroulera du 15 au 22 septembre 2018 et la Ville de Metz souhaite y contribuer en proposant les deux actions suivantes :

- Une journée de sensibilisation destinée à promouvoir auprès du grand public, la prise en compte des déplacements pour les personnes fragiles (PMR, seniors...) dans les transports en commun,
- Une marche pour promouvoir "la mobilité de tous" et mobiliser différents moyens de déplacements (à pied, vélo, joëlettes...) au cours d'une visite guidée de Metz.

Les associations membres de la CCA seront sollicitées, pour la réalisation de ces projets.

Questions des membres de la CCA

Place de la Gare Place de la gare - Suite de la réunion - du 3 juillet 2017

Suite aux doléances de déficients visuels une réunion a eu lieu place de la Gare le 3 juillet 2017 avec une dizaine d'usagers, les services de la Ville de Metz et de Metz Métropole.

Le 29 septembre 2017, un compte-rendu réalisé avec la contribution des usagers a été adressé au Pôle Mobilité de la Ville de Metz et au Pôle Mobilité et Déplacements de Metz Métropole. Ce compte-rendu précise les difficultés rencontrées par les usagers ainsi que les solutions qui pourraient être étudiées notamment l'aménagement de deux cheminements pour traverser la place de la gare avec des bandes de guidages :

- le cheminement face à la sortie de la Gare (à 12h) qui traverse la place,
- le cheminement sur la droite en sortant de la Gare (à 14h) qui traverse la place et passe à proximité des stations Mettis.

Il est convenu que le Pôle Mobilité -Transport de Metz Métropole réalise une étude chiffrée au cours du premier semestre 2018.

Stationnement PMR à Metz

Depuis le 1er janvier 2018, la société Indigo gère le stationnement payant sur voirie par délégation de service public. Le véhicule LAPI (Lecture automatique des plaques d'immatriculation) circule dans les rues messines.

L'analyse des données récoltées permet de recueillir des données statistiques sur le taux d'occupation des places. Les informations alimentent également le système prédictif, qui permet de savoir s'il reste ou non des places libres via l'application mobile OPnGO.

Ce véhicule ne dresse pas de PV mais permet d'orienter les agents de la police municipale vers les éventuels contrevenants qui verbalisent ou pas après vérification du véhicule et des documents apposés sur le pare-brise.

M. CAMBIANICA rappelle quelques éléments :

- A Metz il y a 700 km de trottoirs,
- La Police municipale ne peut pas être partout,
- La carte mobilité inclusion est prise en compte par les agents chargés de la verbalisation.

Mme WERGUET fait remarquer que les bornes automatiques ne sont pas adaptées aux personnes sourdes.

Accessibilité du centre commercial Muse

Les services compétents ont informé la Mission ville pour tous que la sous-commission départementale pour la sécurité incendie du 21 novembre 2017, 13 décembre 2017 et 8 mars 2018 a émis un avis favorable à l'ouverture des cellules commerciales du centre commerciale MUSE. Les prescriptions émises lors des commissions ont été levées.

Cependant M. LEOPOLD fait part de plusieurs remarques :

- Problème du stationnement PMR éloigné de l'entrée de MUSE,
- Les portes d'entrées sont difficiles à ouvrir car très lourdes,

- Dans les toilettes : barre de maintien, dévideur papier, lavabo sont mal disposées alors que la surface est suffisante,
- Dans des boutiques pas de registre public d'accessibilité et des cabines d'essayage PMR servent de dépôt,
- Au supermarché, les caisses handicap étaient fermées quand l'APF est passée.

M. DENYS précise qu'un document sur le registre public d'accessibilité est remis aux commerçants par la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la Moselle et qu'une information est disponible sur leur site Internet.

Dans un premier temps, le gestionnaire de MUSE sera informé des éléments évoqués par la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle. Une réunion pourrait être organisée si nécessaire.

La séance est levée à 17h30.

Pour le Président
de la Commission Communale
pour l'Accessibilité de la Ville de Metz
L'Adjointe Déléguée,

Agnès MIGNAUD



